



DU CONSEIL COMMUNAL  
DE CHARDONNE

Chardonne, le 29 octobre 2021

A MESDAMES ET MESSIEURS LES  
CONSEILLERES ET CONSEILLERS  
COMMUNAUX

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes convoqué(e) en séance du Conseil communal le

vendredi 3 décembre 2021 à 19h00


à la salle du Conseil communal

### ORDRE DU JOUR

1. Opérations préliminaires
  - a. Appel nominal
  - b. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2021
  - c. Lettres et pétitions
2. Assermentation de M. Fabien Althaus (CSP) en remplacement de Mme Céline Borel, démissionnaire
3. Préavis N° 07/2021-2022 relatif à l'adoption d'un règlement sur la signalisation et le stationnement
4. Préavis N° 08/2021-2022 sur le projet du budget communal pour 2022
5. Préavis N° 09/2021-2022 relatif à la fixation des plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2021-2026
6. Préavis N° 10/2021-2022 relatif au budget 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
7. Préavis N° 11/2021-2022 relatif au budget 2022 du Fonds Culturel Riviera
8. Communications du Bureau du Conseil communal
9. Communications de la Municipalité
10. Propositions individuelles

**Pour le Bureau du Conseil communal de Chardonne**

La Présidente



Anne Ducret



La Secrétaire



Valérie Schnyder

*Nota bene* : la séance sera suivie d'une agape. Afin d'en faciliter l'organisation, les personnes végétariennes ainsi que les personnes qui ne participeront pas au repas sont priées de s'annoncer à la secrétaire. conseil.communal@chardonne.ch - 079/679.93.92 **au plus tard le 19 novembre 2021**. A noter que le pass sanitaire sera requis pour le repas.